

Bilan concours 2023

Présidence et bureau du concours

Septembre 2023

Sommaire

I. Jury du concours

Présidence et composition du jury du concours

II. Master Cinéma

- a. Liste des concepteur·trice·s et juré·e·s
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidat·e·s admis·es

III. Master Photographie

- a. Liste des concepteur·trice·s et juré·e·s
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidat·e·s admis·es

IV. Master Son

- a. Liste des concepteur·trice·s et juré·e·s
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidat·e·s admis·es

V. Chiffres-clés du concours 2023

VI. Rapport interne du Bureau du Concours

I. Jury du concours :

Présidence du concours :

LOWY Vincent, directeur de l'École nationale supérieure Louis-Lumière

Vice-présidence du concours :

KOTEIT Ghassan, directeur des études de l'École nationale supérieure Louis-Lumière

Jury du concours :

BRAS Claire, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : arts plastiques appliqués à la photographie

Jury suppléant : **MARTIN Pascal**, professeur des universités (optique géométrique et instrumentale)

FABRE Jean-Marc, directeur de la photographie, enseignant et référent du master cinéma à l'ENS Louis-Lumière

Jury suppléant : **DOMENACH Lucile**, professeure agrégée de sciences physiques à l'ENS Louis-Lumière

ROUCHOUSE Jean, enseignant (informatique audio et systèmes de montage son dédié)

Jury suppléant : **BLUM Alan**, enseignant (techniques audios)

II. Master Cinéma

a. Liste des concepteur·trice·s, correcteur·trice·s et juré·e·s.

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

Dossier visuel :

FABRE Jean-Marc, directeur de la photographie, enseignante et référent du Master Cinéma

DOMENACH Lucile, professeure agrégée de sciences physiques à l'ENS Louis-Lumière

Epreuve analyse filmique :

PISANO Giusy, professeure des universités à l'ENS Louis-Lumière

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral de sciences appliquées :

- **DOMENACH Lucile**, professeure agrégée de sciences physiques à l'ENS Louis-Lumière
- **EBERSCHVEILER Thomas**, superviseur workflows image
- **ROUX Martin**, directeur de la photographie

Oral d'art et technique :

- **BOURGADE Justine**, cheffe opératrice
- **GRINBERG David**, directeur de la photographie, enseignant à l'ENS Louis-Lumière
- **MARIN Pascale**, directrice de la photographie cinéma / cheffe opératrice de prises de vues

Oral de motivation et culture cinématographique :

BAILLOT Gertrude, directrice de la photographie

FABRE Jean-Marc, directeur de la photographie, enseignant à l'ENS Louis-Lumière

PISANO Giusy, professeure des universités à l'ENS Louis-Lumière

b. Rapport des jurys de délibération

Délibération pour la phase 1 :

Les jurys du concours et les concepteur·trice·s des épreuves se sont réuni·e·s le 15 mai 2023 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 286 candidatures pour le Master Cinéma, 237 candidat·e·s ont rendu des dossiers et participé aux épreuves écrites. 48 personnes n'ont pas participé ou uniquement à une partie des épreuves et n'ont donc pas été prises en compte. 1 cas flagrant de rupture d'anonymat (prénom, nom apparent) a dû faire l'objet d'une exclusion.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 14/20.

45 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves orales.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 9 juin 2023 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

44 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves orales, 1 désistement le jour-même de la convocation.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidat·e·s admis·es au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 6 candidat·e·s.

Il y a eu deux désistements sur liste principale.

c. Profils des candidat·e·s admis·es.

L'âge moyen des admis·es est de 21 ans au 1^{er} janvier 2023.

La promotion est composée de 6 femmes et de 10 hommes.

11 candidat·e·s ont été admis·es à leur 1^{ère} tentative, 2 à leur 2^{ème}, 1 à sa 3^{ème}, 1 à sa 4^{ème} et 1 à la 5^{ème} tentative.

7 des admis·es ont effectué leurs études post-bac dans un département hors Île-de-France.

2 des admis·es de la promotion ont fait une demande de bourse.

Baccalauréat :

- Scientifique : 5
- Littéraire : 4
- Economique et social : 2
- Technologique : 1
- Bac général > 2021* : 4

*parmi les candidat·e·s issu·e·s du Bac 2021, tou·te·s ont suivi la Spécialité Mathématiques.

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'École** :

- Universités cinéma et audiovisuel : 5
- Écoles cinéma et audiovisuel : 5
- BTS : 4
- Classes préparatoires cinéma : 4
- Divers : 6 (CPGE scientifique, école d'ingénieur, Sciences Po, CPGE Arts et Design, université : physique, université : licence pro JRI)

**plusieurs réponses possibles, certain·e·s admis·es étant titulaires de plusieurs diplômes.

III. Master Photographie

a. Liste des conceptrices et concepteurs et jurées et jurés.

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

Dossier :

BRAS Claire, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : arts plastiques appliqués à la photographie

CAUDROY Christophe, photographe et enseignant à l'ENS Louis-Lumière : prise de vue photographique

Epreuve d'analyse technique de documents visuels :

DÜRR Véronique, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : traitement de l'image photographique (argentique couleur, numérique 2D et 3D)

Epreuve de composition :

FIGINI Véronique, maîtresse de conférences à l'ENS Louis-Lumière (histoire de la photographie au XIX^{ème} siècle)

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral de sciences appliquées :

BARET Nicolas, formateur, consultant

DÜRR Véronique, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : traitement de l'image photographique (argentique couleur, numérique 2D et 3D)

MARTIN Pascal, Professeur des universités (optique géométrique et instrumentale)

Oral d'art et technique :

BRAS Claire, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : arts plastiques appliqués à la photographie

CRISTIANI Thomas, photographe

HÄFNER Alix, enseignante, photographe

Oral de culture et motivation professionnelle :

AYROLE Sandrine, chargée de mission pour la création photographique, ministère de la Culture

BOLLENDORFF Samuel, photographe et réalisateur

MAINDON Franck, enseignant (traitement de l'image numérique) et référent du master photographie à l'ENS Louis-Lumière

b. Rapport des jurys de délibération

Délibération pour la phase 1 :

Les jurys du concours et les concepteur·trice·s des épreuves se sont réuni·e·s le 22 mai 2023 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 72 candidatures pour le Master Photographie, 64 candidat·e·s ont rendu des dossiers et participé aux épreuves écrites. 8 personnes n'ont pas participé ou uniquement à une partie des épreuves et n'ont donc pas été prises en compte.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 10.4 / 20.

30 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves orales.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 15 juin 2023 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

26 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves orales, 4 désistements la semaine précédant la convocation.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidat·e·s admis·es au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 6 candidat·e·s

Il n'y a pas eu de désistement.

c. Profils des candidat·e·s admis·es

L'âge moyen des admis·es est de 21 ans au 1^{er} janvier 2023.

La promotion est composée de 9 femmes et de 7 hommes.

12 candidat·e·s ont été admis·es à leur 1^{ère} tentative, 4 à leur 2^{ème}.

7 des admis·es ont effectué leurs études post-bac dans un département hors Île-de-France.

3 des admis·es de la promotion ont fait une demande de bourse.

Baccalauréat :

- Scientifique : 8
- Littéraire : 4
- Economique et social : 2
- Bac général > 2021* : 2

*parmi les candidat·e·s issu·e·s du Bac 2021, tou·te·s ont suivi la Spécialité Mathématiques.

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'École** :

- Universités : 6 (histoire de l'art et archéologie, espagnol, arts plastiques, anglais, histoire de l'art : 2)
- CPGE Littéraire / Arts : 4
- BTS Photographie : 3
- Écoles d'art : 3
- Université – cinéma : 2
- CPGE cinéma et audiovisuel : 2
- Divers : 3 (université : mathématiques, université : économie, CPGE scientifique)

**plusieurs réponses possibles, certain·e·s admis·es étant titulaires de plusieurs diplômes.

IV. Master Son

a. Liste des conceptrices et concepteurs et jurées et jurés.

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

BLUM Alan, enseignant (techniques audios)

LAMBINET Sylvain, enseignant (prise de son et mixage cinéma)

URBAIN Eric, enseignant à l'ENS Louis-Lumière : fondamentaux du son – écriture, prise de son, montage, mixage et écoute radiophonique

Conception du QCM mathématiques, physique :

MILLOT Laurent, maître de conférences en traitement du signal à l'ENS Louis-Lumière

Conception du QCM électricité et électronique :

ELLIQ Mohammed, enseignant (électronique)

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral de sciences et techniques :

DOMENACH Lucile, professeure agrégée de sciences physiques à l'ENS Louis-Lumière

MILLOT Laurent, maître de conférences en traitement du signal à l'ENS Louis-Lumière

PECQUAIS Jean-Loup, ingénieur du son

Oral d'écoute et de culture générale :

NAVARRE Julie, productrice déléguée / documentariste

URBAIN Eric, enseignant à l'ENS Louis-Lumière : fondamentaux du son – écriture, prise de son, montage, mixage et écoute radiophonique

WANG Gérald, réalisateur radio

Oral de motivation et culture générale :

COLLET Maylis, ingénieur du son

FRATICELLI Matthieu, mixeur son en post-production pour le cinéma / ingénieur de recherche

LAMBINET Sylvain, enseignant à l'ENS Louis-Lumière : montage et mixage

b. Rapport des jurys de délibération

Délibération pour la phase 1 :

Les jurys du concours et les concepteurs des épreuves se sont réunis le 30 mai 2023 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 123 candidatures pour le Master SON, 112 candidat·e·s ont rendu un dossier et participé aux épreuves. 11 personnes n'ont pas participé ou uniquement à une partie des épreuves et n'ont donc pas été prises en compte.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 12/ 20.

32 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves orales.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 23 juin 2023 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

24 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves orales, 8 désistements la semaine précédant la convocation.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidat·e·s admis·es au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 4 candidats.

Il n'y a pas eu de désistement.

c. Profils des candidat·e·s admis·es

L'âge moyen des admis·es est de 21 ans au 1^{er} janvier 2023.

La promotion est composée de 1 femme et de 15 hommes.

12 candidat·e·s ont été admis·es à leur 1^{ère} tentative, 3 à leur 2^{ème}, 1 à sa 3^{ème}.

7 des admis·es ont effectué leurs études post-bac dans un département hors Île-de-France.

7 des admis·es de la promotion ont fait une demande de bourse.

Baccalauréat :

- Scientifique : 11
- Bac général > 2021* : 5

*parmi les candidat·e·s issu·e·s du Bac 2021, tou·te·s ont suivi les Spécialités Mathématiques et Physique-Chimie.

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'École** :

- CPGE cinéma et audiovisuel : 7
- CPGE scientifique : 3
- Universités sciences : 3 (physique, maths)
- Universités cinéma : 3
- Universités sciences et musicologie : 2
- Écoles d'ingénieurs : 2
- Conservatoire : 2
- BTS audiovisuel et son : 1

**plusieurs réponses possibles, certain·e·s admis·es étant titulaires de plusieurs diplômes.

V. Chiffres-clés du concours 2023

Préinscriptions et admis·es à concourir :

2023	Préinscrit·e·s	Désistements	Admis·es à concourir
CINEMA	326	40	286
PHOTOGRAPHIE	83	11	72
SON	142	19	123
TOTAL	551	70	481

Remarque : La colonne « préinscrit·e·s » correspond aux nombres de demandes reçues avant la phase des paiements. Les désistements correspondent aux personnes n'ayant soit pas payer l'inscription au concours, soit s'étant désistées avant la publication des admis·es à concourir.

Le chiffre final d'admis·es à concourir est : 481 candidat·e·s, dont 286 pour le master cinéma, 72 pour le master photographie, 123 pour le master son.

Informations sur la participation au concours :

	Inscrit·e·s	Candidatures prises en compte pour les délibérations phase 1*	Candidat·e·s retenu·e·s aux oraux	Admis·es
CINEMA	286	237	45	16
PHOTOGRAPHIE	72	64	30	16
SON	123	112	32	16
TOTAL	481	413	107	48

*chiffres comprenant les candidat·e·s ayant rendu l'ensemble des dossiers ou épreuves écrites sans les ruptures d'anonymat.

Candidat·e·s boursièr·e·s

Pour le concours 2023, 97 des 481 candidat·e·s ont payé un tarif boursier ou appartenant à la classe égalité des chances ; cela représente 20,12% des effectifs totaux. Sur les 48 admis·es à la rentrée 2023, 12 ont fait une demande de bourse (25%).

Tableau répartition des candidatures boursières, non boursières, CEC pour l'ensemble des admis·es à concourir :

	TOTAL	Boursier	Non boursier	CEC
CINEMA	286	52	228	6
		18,18%	79,72%	2,10%
SON	72	24	47	1
		33,33%	65,28%	1,39%
PHOTO	123	21	97	5
		16,94%	78,23%	4,03%
TOTAL	481	97	372	12
		20,12%	77,18%	2,49%

Répartition femme-homme des candidat·e·s :

En 2023, sur les 481 candidat·e·s, 146 sont des femmes (30,35%) et 335 sont des hommes (69,65%). Sur les 48 admis·es, 16 sont des femmes (33,33%) et 32 sont des hommes (66,67%).

		Femme		Homme		Total
CINEMA	Admis·es à concourir	89	31,12%	197	68,88%	286
	Admis·es (après désistement)	6	37,5%	10	62,5%	16
PHOTO	Admis·es à concourir	42	58,33%	30	41,67%	72
	Admis·es (après désistement)	9	56,3%	7	43,8%	16
SON	Admis·es à concourir	15	12,2%	108	87,8%	123
	Admis·es (après désistement)	1	6,25%	15	93,75%	16
TOTAL	Admis·es à concourir	146	30,35%	335	69,65%	481
	Admis·es (après désistement)	16	33,33%	32	66,67%	48

Chiffres 2023 Types de Baccalauréat des candidat·e·s :

	CINEMA		PHOTO		SON		TOTAL	
Bac S	136	47,55%	23	31,94%	77	62,60%	236	49,06%
Bac L	33	11,54%	15	20,83%	1	0,81%	49	10,19%
Bac ES	38	13,29%	11	15,28%	1	0,81%	50	10,40%
Bac Techno	10	3,50%	4	5,56%	6	4,88%	20	4,16%
Diplôme étranger	13	4,55%	3	4,17%	4	3,25%	20	4,16%
Bac Général > 2021	52	18,18%	12	16,67%	32	26,02%	96	19,96%
Bac Pro	4	1,40%	4	5,56%	2	1,63 %	10	2,08 %
TOTAL	286		72		123		481	

Origine géographique des candidat·e·s l'année du concours :

	Ile-de-France		France hors IDF		Hors France		TOTAL
CINEMA	144	50,35%	134	46,85%	8	2,80%	286
PHOTO	33	45,83%	39	54,17%	0	0%	72
SON	48	39,02%	72	58,54%	3	2,44%	123
TOTAL	225	46,78%	245	50,94%	11	2,29%	481

Classe Égalité des Chances :

12 candidat·e·s de la Classe 2022–2023 ont passé le concours : 7 en Cinéma, 1 en Photographie, 4 en Son.

4 candidat·e·s ont été admissibles aux oraux à l'issue de la phase 1 : 2 en Cinéma, 2 en Son.

2 candidats ont été admis à l'issue de la phase 2, tous deux en Son, soit un taux d'admission de 16,6%.